

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

commune de TENCIN

Révision DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**L'enquête se déroulera du lundi 04 novembre 2019
au vendredi 06 décembre 2019**

Au terme de ladite enquête, la Commune pourra apporter les modifications aux documents du PLU au regard des conclusions du commissaire enquêteur et des remarques des personnes publiques associées en vue de l'approbation du PLU par le Conseil Municipal.

Monsieur Gilles DU CHAFFAUT a été nommé Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Les dossiers seront consultables en Mairie à l'accueil aux horaires d'ouverture soit :

- Les lundis et vendredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
- Les mardis et jeudis de 9h à 11h30
- Les mercredis de 14h à 17h

- En version papier
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à la disposition du public à ces mêmes horaires

Les avis des personnes publiques associées à la révision du PLU sont joints au dossier d'enquête publique.

Les dossiers seront également consultables sur le site internet de la Mairie : www.tencin.net

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet, disponible au siège de l'enquête publique,
- ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur: Mairie de TENCIN – Monsieur le commissaire enquêteur - 38570 TENCIN,
- ou sur le site indépendant et sécurisé, ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-PLU@tencin.fr

Monsieur le Commissaire tiendra les permanences en mairie de TENCIN aux dates suivantes, pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions :

- Mercredi 06 novembre 2019 de 14h à 17h30
- Jeudi 21 novembre 2019 de 9h à 12h
- Samedi 30 novembre 2019 de 9h à 12h
- Vendredi 06 décembre 2019 de 14h à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles pendant une durée de 24 mois, au secrétariat de mairie et sur le site internet de la commune.

Personne responsable du projet : monsieur François STEFANI, maire de la commune de TENCIN.
Adresse du site internet où les documents seront consultables : www.tencin.net